

Aux extrémités de cette pierre s'adaptent deux blocs de même matière taillés en losanges également polis, et portant l'empreinte du double scel de la Compagnie des Cent-Associés.

Voici l'inscription en question :

SUR CE TERRAIN DONNÉ PAR LA COMPAGNIE DE LA NOUVELLE-FRANCE, EN L'ANNÉE 1639, OU LES URSULINES ABORDÈRENT A QUÉBEC, FUT FONDÉ, EN 1641, UN MONASTÈRE, INCENDIÉ EN L'ANNÉE 1650, RECONSTRUIT EN 1651, DOTÉ D'UNE ÉGLISE DONT LA 1^{re} PIERRE FUT POSÉE EN 1656 PAR M. DE LAUZON, ET QUI, INCENDIÉE EN 1686, FUT REMPLACÉE PAR UNE AUTRE CONSTRUITE EN 1720, LAQUELLE, ILLUSTRÉE PAR LA SÉPULTURE DU MARQUIS DE MONTCALM, EN 1759, ET, EN 1900, PAR LE 2^{me} CENTENAIRE DE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DANS CE MONASTÈRE, DUT CÉDER LA PLACE A CETTE 3^{me} ÉGLISE, DONT LA PIERRE ANGULAIRE A ÉTÉ BÉNITE LE 28 AOUT 1901 PAR MGR L.-N. BÉGIN, ARCH. DE QUÉBEC.

Toute l'histoire des Ursulines est résumée dans ces quelques lignes, et, avec leur histoire, celle de la Nouvelle-France qui en est inséparable, car les deux fondations, entreprises dans les mêmes vues providentielles, secondées par le même esprit de dévouement et de vaillance, ont grandi côte à côte, chacune dans sa propre sphère, pour la gloire de Dieu et le bien de la patrie.

L'arrivée, l'établissement, les épreuves des Ursulines, les gloires religieuses et civiles du grand siècle; puis le glas et le deuil de la Nouvelle-France suivis du renouveau de l'Église qui ne meurt jamais.

Mais tout cela, c'est de l'histoire familière. Ce qui l'est moins, bien qu'une gravure publiée par la revue *Nouvelle-France* l'ait fait connaître à ses lecteurs, c'est le sceau de la Compagnie des Cent-Associés. Gravée désormais sur un monument public, cette empreinte historique n'aura plus de secret pour personne.

Ce sceau vénérable, dont le monastère des Ursulines de Québec possède probablement la seule empreinte connue au Canada, est circulaire et a deux faces dont l'une plus petite que l'autre.

Malgré les fautes commises par la Compagnie des Cent-Associés, il convenait de donner ici à sa mémoire une place d'honneur.